

Personnels

Les personnels veulent être pris ... en compte

Prendre en compte les personnels : le dispositif est engagé à l'Éducation Nationale. Dans l'Enseignement supérieur et la Recherche, c'est une insupportable attente. Plus globalement, la négociation parcours professionnels/rémunérations dans la Fonction Publique est à peine amorcée.

Le protocole « Éducation nationale » signé, le 30 mai, avec Vincent Peillon se met en place. Les taux de promotion à la hors classe prévus par celui-ci viennent d'être publiés. Des groupes de travail concernant l'ensemble des catégories de personnels vont évoquer d'ici février 2014 les questions métiers-missions. Dans un contexte difficile, le dialogue franc mais constructif avec le ministre de l'Éducation nationale se poursuit. Chacun est dans son rôle : notre choix est de faire en sorte que les choses changent concrètement.

En revanche, dans d'autres secteurs, le dialogue social est encore aujourd'hui des plus réduits, sinon inexistant. C'est ainsi le cas dans l'Enseignement supérieur où l'UNSA Éducation demande que soit également lancé un dispositif spécifique de négociation.

Dans la Fonction publique, après une première de justice concernant l'accès au dernier échelon du dernier grade de la catégorie C, et l'annonce

- qui devrait être concrétisée dans la prochaine loi de finances - de l'abrogation de l'unique « jour de carence », la négociation Fonction publique « parcours professionnels, carrières, rémunérations » patine, notamment sur cette priorité que reste, pour nous, la catégorie C. Nous espérons, avec l'UNSA Fonction publique, que la mission confiée à M. Bernard Pêcheur, personnalité incontestée, permettra de relancer la dynamique : dessiner la Fonction publique de l'avenir est une ambition exigeante pour toutes les parties concernées.

Nous avons relevé la publication récente de la circulaire Fonction publique du 22 juillet dernier encadrant plus strictement le recours aux contractuels, conformément au protocole d'accord Fonction publique du 31 mars 2011. L'UNSA Éducation entend que, dans les ministères éducatifs et les établissements qui en dépendent, notamment les universités, ces dispositions soient strictement respectées.



La fédération UNSA
des métiers de l'Éducation,
de la Recherche et de la Culture

Plus forts ensemble !



Éducation

Lorsque l'Éducation redevient une priorité

Après des années de destruction acharnée, l'Éducation est redevenue une priorité gouvernementale. Le bon budget de l'Éducation nationale et la volontariste Refondation de l'École donnent des signes positifs qu'ils convient pour autant d'étendre et de conforter.

Cette rentrée scolaire est la première de la Refondation.

Certes de nombreuses évolutions n'interviendront que dans les prochaines années et, nous n'avons cessé de le dire, il ne s'agit que d'une étape qui devra être confortée par une évolution du collège et du lycée et surtout par la prise en compte du bac -3/bac +3.

Pour autant, plusieurs changements majeurs se mettent en place dès cette rentrée. En attendant les nouveaux programmes, le socle commun est rénové et conforté. Il s'inscrit d'autant plus dans les incontournables de la scolarité qu'un cycle commun et un conseil commun arment école primaire et collège dans une continuité éducative et -nous le souhaitons- pédagogique.

La modification des rythmes, l'abandon de la semaine de quatre jours et l'articulation des temps éducatifs forment un second élément qui constituera, à terme, une transformation de notre système éducatif. Là encore, la mise en œuvre sera progressive.

Un quart des élèves du primaire sont concernés à cette rentrée, les autres attendront l'an prochain. Mais la complémentarité des temps et des actions éducatives dans et hors l'école, renforcée par l'élaboration de PEDT (Projet Éducatif de Territoire), prend enfin sens.

Tout comme l'idée que c'est à l'école et durant le temps scolaire que doivent avoir lieu les actions de remédiation. Celles-ci doivent être mises en œuvre avec l'aide de tous les acteurs dont les RASED et les enseignants supplémentaires (dispositif « plus de maîtres que de classe » lui aussi initié dès cette rentrée). Ainsi sera renforcée la notion d'école de la réussite et de la bienveillance. Cette rentrée verra aussi la reprise de la formation des enseignants et des personnels d'Éducation dans les Espé, levier essentiel de la Refondation.



La fédération UNSA
des métiers de l'Éducation,
de la Recherche et de la Culture

Plus forts ensemble !



Éducation et Personnels

Une loi sur l'Enseignement supérieur... et après ?

La loi sur l'Enseignement supérieur et la Recherche (mais si peu sur ce point) est loin d'avoir réglé toutes les difficultés. L'UNSA Éducation continue à revendiquer la suppression du droit de veto et une négociation sur un agenda social indispensable dans ce secteur.

La loi sur l'Enseignement supérieur et la Recherche du 22 juillet

a été promulguée.

Décevante dans son contenu sur les questions de recherche, elle va s'appliquer avec toutes les difficultés résultant des ambiguïtés dont elle est grevée, en particulier sur les communautés d'universités et d'établissements. On s'obstine à vouloir aller vers un modèle de regroupement qui continue à susciter d'autant plus d'inquiétudes que la situation est loin d'être idyllique aujourd'hui dans les établissements déjà fusionnés. Les établissements mastodontes font d'autant plus naître des craintes de dépossession qu'on peut y rattacher de tout, y compris des établissements privés, confessionnels parfois.

Il serait caricatural de prétendre pour autant que la loi ne contient que des éléments négatifs : le volet étudiant a été consensuel ; la loi comporte des avancées sur la gouvernance, notamment un équilibre très nettement amélioré des compétences respectives

des Conseils d'administration et Conseils académiques.

Mais la loi conserve encore des dispositions inacceptables héritées de la loi LRU :

le droit de veto reste entre les mains du Président pour les personnels administratifs et techniques dans des conditions qui restent scandaleusement exorbitantes du droit commun de la Fonction publique de l'État. L'UNSA Éducation poursuivra résolument son combat en la matière.

Enfin, un amendement parlementaire sur la stratégie et la situation financière

des établissements permet d'évaluer l'impact du transfert et de la gestion de la masse salariale sur la situation financière des établissements. Il faudra aller au-delà et parler « moyens » alors que nombre d'établissements, en situation financière tendue, gèlent des emplois. Enfin, la loi n'étant que d'orientation et non de programmation, les personnels sont dans l'attente - exigeante - d'un indispensable agenda social.



La fédération UNSA
des métiers de l'Éducation,
de la Recherche et de la Culture

Plus forts ensemble !



Éducation

Les Espé : levier essentiel de la Refondation !

Cette rentrée voit la reprise de la formation des enseignants et des personnels d'éducation dans les Espé, levier essentiel de la Refondation. On ne peut que s'en réjouir, car, soyons réalistes, sans formation il ne peut y avoir de Refondation !!!

Les Espé ne seront pas les IUFM, elles ne seront pas non plus les écoles normales... Elles seront, si l'on se fie aux textes, un réel outil de formation initiale et continue, non seulement des enseignants, mais aussi des personnels d'éducation.

En cette année zéro de la reprise de la formation, le chantier reste immense. Si toutes les Espé ont été habilitées - avec quand même de sérieuses réserves sur certaines d'entre elles - cette rentrée se fait dans l'urgence, et il reste beaucoup à faire.

L'UNSA Éducation veillera et agira, tant au niveau national qu'au niveau local, auprès des recteurs : Pour que dans les années à venir, les Espé ne soient pas centrées uniquement sur la formation initiale et qu'elles se saisissent également de la formation continue.

Pour que les équipes pédagogiques des Espé soient représentatives de la variété de la communauté éducative, et qu'elles accueillent en leur sein des acteurs de l'Éducation populaire, artistique et culturelle.

Pour que les Espé prennent en charge, une partie, de la formation des personnels d'Éducation.



La fédération UNSA
des métiers de l'Éducation,
de la Recherche et de la Culture

Plus forts ensemble !



Éducation

Rythmes scolaires... c'est parti !

L'un des éléments phares de cette rentrée 2013 réside dans la modification des rythmes, l'abandon de la semaine de quatre jours et l'articulation des temps éducatifs. Cette réforme constitue de fait une importante transformation de notre système éducatif.

Elle est souvent réduite à un retour à la semaine de 4 jours et demi.

Pour autant il ne s'agit pas d'un simple retour en arrière. En effet, l'ambition de cette réforme est tout autre. Elle permet d'agir non seulement sur le temps scolaire mais également sur le temps périscolaire. Elle allège le temps scolaire quotidien des enfants en le répartissant différemment sur la semaine. En passant de 144 jours à 180 jours de classe, elle permet de se rapprocher de la moyenne européenne qui est de 187 jours. Ce qui laisse présager, en réduisant le risque de fatigabilité, des effets positifs sur la disponibilité des élèves aux apprentissages scolaires. De plus, elle permet à tous les enfants un accès à des activités périscolaires. Avec cette réforme, la complémentarité des temps et des actions éducatives dans et hors l'École prend enfin sens.

Si cette réforme ne concerne aujourd'hui que 22% des élèves du public et 17% des communes, elle se généralisera dès la rentrée 2014.

Les communes qui se sont lancées dès cette année, seront suivies de près. Même si leurs projets évolueront, leurs expériences seront, pour les autres, source d'inspiration.

Mais cette réforme ne sera positive pour les élèves, que si cette complémentarité s'avère réellement effective, et que les activités éducatives mises en place sont de qualité. On ne pourra se contenter de garderie ou de temps de récréation démultipliés. Cette offre périscolaire doit être réfléchie, dans le cadre des Projets Éducatifs Territoriaux, avec le concours, entre autre, d'acteurs de l'Éducation populaire, artistique et culturelle. Il importera de se saisir du problème causé par le manque de professionnalisation de la filière de l'animation. L'UNSA Éducation y veillera et continuera à revendiquer non seulement formation et élévation du niveau de compétences des animateurs, mais également à remettre en cause l'assouplissement, même temporaire, du taux d'encadrement.



La fédération UNSA
des métiers de l'Éducation,
de la Recherche et de la Culture

Plus forts ensemble !



Éducation

Socle, cycle et Conseil communs : points forts de la Refondation !

La mise en place par le décret du 24 juillet 2013, du Conseil École/Collège est une première étape de concrétisation, et pas la moindre, de la Refondation de l'École.

Désormais un cycle commun et un conseil commun arrivent

École et Collège, permettant, en théorie, continuité éducative et pédagogique, et ce au profit de tous les élèves et particulièrement des plus fragiles.

Ce Conseil réunit, au moins deux fois par an, sous la présidence du principal du collège et de l'inspecteur de l'Éducation nationale, des enseignants du 1er et du 2nd degré.

Il arrête un programme d'actions et un bilan de ses réalisations.

Sa mise en place s'effectuera progressivement cette année, avec comme objectif la mise en œuvre de ce programme dès la rentrée 2014.

Associés à un socle commun rénové et conforté, tous les éléments sont en place pour que la Refondation se concrétise. Dorénavant, il faudra que les personnels s'emparent du dispositif, se l'approprient, saisissent leur chance... Il faudra apprendre à travailler ensemble, et pour cela apprendre à se connaître, apprendre à connaître les spécificités du travail de ces autres acteurs de l'Éducation... Les Espé joueront leur rôle, l'UNSA Éducation aussi...

Toute cette année de mise en place, nous resterons vigilants, mettant en valeur sur ce site les initiatives, les innovations, afin que les expériences de chacun puissent nourrir les projets de tous...

Parce que, maintenant, la Refondation appartient aux personnels de l'Éducation...



La fédération UNSA
des métiers de l'Éducation,
de la Recherche et de la Culture

Plus forts ensemble !



Éducation

La morale laïque : un levier pédagogique ?

Souvent ressenti comme relent d'une vision passéiste ou comme indispensable prise en compte de la difficulté du vivre ensemble actuel, l'enseignement de la morale laisse rarement indifférent.

Vincent Peillon propose de le penser dans une démarche laïque. Il rejoint ainsi un large courant philosophique historique qui, de Ferry et Buisson se prolonge encore aujourd'hui. Il s'agit essentiellement de construire une éthique qui permet à chacun de mieux vivre avec soi, avec les autres et dans la société.

Demeure la question vive de l'enseignement. Doit-il s'agir d'une matière, d'une discipline spécifique ? Faut-il parler de contenus ? D'horaires dédiés ? Voire d'évaluation comme l'a fait le ministre ?

Et si au-delà d'un apport de connaissances indispensables, mais déjà induit dans une éducation civique à rénover, il y avait là un levier permettant une véritable évolution pédagogique ?

Pour l'UNSA Éducation, la morale laïque doit davantage être vécue qu'enseignée. Elle est synonyme de démarche participative. Elle correspond à une manière moderne de vivre la citoyenneté dans la classe, dans l'école, dans l'établissement scolaire... et donc dans la société. Elle se traduit autant et même davantage par des savoir-être que par des savoirs...

Classes coopératives, théâtre-forum, élèves médiateurs... de nombreux exemples existent déjà. Ils mettent en évidence que de tels projets ont du sens et aident à l'évolution vers une école plus accueillante, plus bienveillante, plus tolérante.

[Un double numéro **Questions de Société/Questions d'Éduc** vient de paraître. Il est à retrouver sur notre site : www.unsa-education.com dans la rubrique « nos publications ». Il tente d'approfondir cette analyse et les enjeux d'une telle démarche.]

Éducation

Bac -3/Bac+3 : une articulation indispensable

Pour la Fédération UNSA Éducation la construction d'un espace de formation « Bac-3/Bac+3 » est indispensable pour permettre l'élévation des niveaux de qualification et atteindre, notamment, l'objectif des 50% d'une génération diplômée de l'enseignement supérieur (licence générale ou professionnelle dans la logique du Licence Master Doctorat).

L'UNSA Éducation est attachée à :

- réduire le nombre de filières pour s'appuyer sur la diversification des parcours du lycée,
- fusionner la voie générale et la voie technologique en augmentant le pourcentage d'élèves accueillis dans cette voie,
- stabiliser les flux d'orientation vers la voie pro et garder une dimension forte d'insertion aux diplômes,
- développer progressivement l'autonomie des élèves,
- assurer l'accompagnement des nouveaux étudiants,
- valoriser les transversalités par rapport aux seules entrées disciplinaires.

À cet effet, l'UNSA Éducation salue la circulaire conjointe du MESR et du MEN, publiée au BO du 25 juin 2013, (http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=72634) qui présente des modalités de collaboration intéressantes entre l'enseignement scolaire et l'Enseignement supérieur dans la construction d'un continuum de formation « Bac-3/Bac+3 » en agissant tant sur l'orientation que sur une meilleure articulation des programmes mais aussi sur les dispositifs de personnalisation de l'enseignement scolaire et d'aide dans l'Enseignement supérieur.

L'UNSA Éducation sera vigilante quant à sa mise en œuvre et à ses effets réels sur le terrain.



La fédération UNSA
des métiers de l'Éducation,
de la Recherche et de la Culture



Formation continue des adultes

GRETA

Dans l'année scolaire à venir, Il y aura deux principaux enjeux pour le réseau de la formation continue des adultes de l'Éducation Nationale : la mise en œuvre de la « réforme » des GRETA et la stabilisation de ses personnels.

Après deux ans de lutte syndicale, la signature en décembre 2012

d'un protocole d'accord avec Vincent Peillon a permis de recréer les GRETA dont la disparition était programmée par la loi Warsmann de 2011. La loi de refondation de l'École a permis de formaliser cette renaissance voulue par l'UNSA Éducation.

La mise en place

Après la mise en conformité des GIP-FCIP (1er semestre 2013) avec leurs nouvelles compétences, La carte des GRETA doit pouvoir évoluer vers un maillage au plus près du terrain. L'UNSA Éducation agira dans ce sens. Dans chaque académie, ce réseau doit être cohérent et offrir une palette de formation correspondant aux besoins des territoires.

La GRH

La situation des personnels de la FCA doit être stabilisée et confortée, tant pour les contractuels que les titulaires, dans les DAFCO, les GRETA et les GIP-FCIP.

Pour ce qui concerne les contractuels, les nouvelles dispositions régulant leur emploi et leurs droits dans l'Éducation nationale doivent être appliquées. Dans les 30 dernières années, ils se sont trop souvent retrouvés traités comme des sous-contractuels...

Pour les titulaires, des garanties doivent être apportées quant à leurs droits, par exemple vis-à-vis des mutations mais aussi des droits indemnitaires.



La fédération UNSA
des métiers de l'Éducation,
de la Recherche et de la Culture

Plus forts ensemble !



Éducation

Promouvoir la santé et la citoyenneté dans l'Éducation

Au-delà de l'éducation à la santé et à la citoyenneté déjà inscrite dans les textes et les programmes de l'École, l'UNSA Éducation milite pour la promotion et la mise en œuvre concrète de ses notions indispensables à l'épanouissement et l'émancipation de toutes et tous.

Trop souvent envisagée en France sous le seul angle de la lutte contre les maladies, la santé est à considérer dans son sens large, telle que l'OMS peut la définir : santé physique, santé mentale et santé sociale. À ce titre, il s'agit de prendre en considération la notion de bien être, dans son corps, dans sa tête, avec les autres, dans son environnement...

Au-delà d'un apprentissage et d'apports théoriques, il est avant tout question ici d'un vécu au quotidien, dont les enfants et les jeunes doivent être les premiers bénéficiaires.

Pour l'UNSA Éducation, un système d'éducation inclusif est également un levier du développement de la citoyenneté. Il permet de construire des relations saines et apaisées entre tous les membres de la communauté éducative, combat les fausses idées toutes faites et lutte contre toutes les formes de discriminations.

La promotion de la santé et de la citoyenneté dans l'Éducation est l'affaire de tous. Elle doit mobiliser l'ensemble des énergies et s'appuyer dans l'École et l'Université sur les compétences professionnelles de celles et ceux dont c'est le métier : les assistants sociaux, les infirmières et les médecins scolaires et universitaires.

Éducation

Réussir dans l'Enseignement supérieur

La loi ESR propose quelques avancées pour améliorer les conditions de réussite dans l'Enseignement supérieur. Mais cette loi d'organisation et de gestion des établissements entre trop peu dans une approche éducative et pédagogique pourtant indispensable à faire évoluer.

Le trop grand nombre de jeunes qui sont en difficulté dans l'enseignement post-baccalauréat – en particulier dans les premières années – avec le taux d'échec scolaire, est le second point noir de notre système éducatif. Il n'est pourtant pas une fatalité. L'indispensable articulation Bac – 3/ bac + 3 est une réponse qui doit être mise en œuvre.

Au-delà, il convient également de réfléchir à des évolutions des accueils, accompagnements et tutorats dans les formations universitaires, la mise en œuvre de passerelles entre formations et filières, l'apport des outils numériques pour le suivi et la mise en place de formation à distance, le renforcement des liens entre enseignement et Recherche...

Pour l'UNSA Éducation, cette dimension éducative et pédagogique est une priorité qui doit venir au plus vite compléter la loi ESR. La Fédération et ses syndicats sont mobilisés pour qu'enfin se construisent les pistes de la réussite du plus grand nombre dans l'Enseignement supérieur.



La fédération UNSA
des métiers de l'Éducation,
de la Recherche et de la Culture

Plus forts ensemble !



Éducation

Respecter et conserver la spécificité de l'Enseignement agricole public

Après la Refondation dans l'Éducation nationale, l'enseignement agricole devrait vivre une phase d'évolution cette année. Or les établissements d'enseignement agricole publics relèvent d'une mission et d'un fonctionnement spécifiques. La Fédération UNSA Éducation refuse que leur soient appliquées les mêmes règles que celles définies pour les EPLE.

L'UNSA Éducation revendique :

Le maintien de l'enseignement agricole au ministère de l'Agriculture

Nous militons pour le maintien de l'enseignement agricole au sein du ministère de l'Agriculture de manière à préserver sa spécificité, ses liens privilégiés et historiques avec les professionnels de l'agriculture et le territoire rural.

La valorisation de la dimension de lycées professionnels des métiers

La dimension professionnelle des lycées agricoles en fait de véritables lycées des métiers qu'il convient de maintenir et de renforcer. À cet effet, nous sommes opposés à l'élaboration des implantations des lycées agricoles par les Régions et souhaitons maintenir le rôle prépondérant de l'État dans l'élaboration de la carte de la formation professionnelle agricole.

Le renforcement de la mission de développement des territoires

Le lien entre les établissements d'enseignement agricole publics et leur territoire est également une spécificité qu'il faut préserver et développer tant dans les aspects professionnels et de développement économique que dans ceux de l'animation culturelle et socioculturelle en lien avec le tissu associatif local et les collectivités territoriales.



La fédération UNSA
des métiers de l'Éducation,
de la Recherche et de la Culture

Plus forts ensemble !



Jeunesse et Sports

Un dialogue social à concrétiser

Après neuf mois de blocage du dialogue social avec la Ministre, un protocole de discussion a pu être signé en mars dernier, à l'initiative de l'UNSA Éducation. Mais de nombreux chantiers sont encore à travailler cette année pour l'avenir du ministère, de ses missions et de ses personnels.

Le futur CTM* :

un chantier majeur pour le dialogue social

Le protocole de mars prévoit la création d'un CTM propre au MSJEPVA. Jusqu'à décembre 2014, ce ministère partage son CTM avec la Santé. Des discussions devraient s'ouvrir en septembre sur le décret instituant ce CTM propre. 'UNSA Éducation veillera à ce que le gouvernement tienne ses engagements du protocole. Il faut rappeler que nous militons pour un grand pôle éducatif interministériel, engagement du candidat Président de la République qui n'a pas encore été tenu.

DDCS, DDCSPP et DRJSCS : des conditions de travail à améliorer

La RGPP a laissé des traces douloureuses dans nombre de ces directions territoriales.

Les personnels s'y trouvent en situation de souffrance au travail. Avec l'UNSA, notre Fédération va mener dès cette rentrée un travail d'expertise avec les CHSCT de ces directions. L'UNSA est très préoccupée par ce dossier et pèsera pour que la MAP n'aggrave pas ces situations, mais au contraire, les améliorent. Le gouvernement aura là une lourde responsabilité à assumer.

Les missions restent encore à clarifier

Les différentes missions du ministère restent à clarifier et à conforter, tout particulièrement dans les domaines de la Jeunesse et de l'Éducation populaire. Les personnels ont besoin de cela pour pouvoir bien mener leurs missions de Service public.

* Comité technique ministériel

International

Tous mobilisés pour une Éducation Publique de Qualité

Les membres de l'Internationale de l'Éducation (IE) feront de la Journée Mondiale des Enseignants 2013, la journée du lancement de l'action mondiale « Mobilisation pour une Éducation de Qualité » ; l'UNSA Éducation y sera active.



ENSEMBLE POUR UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ
Association Française d'Enseignants Publics pour un Monde meilleur

Afin de mettre en lumière le rôle crucial joué par les enseignants

pour atteindre une éducation de qualité, les organisations membres de l'IE s'uniront et s'y engageront.

Même si les bénéfices sociaux et économiques d'un investissement dans l'Éducation sont reconnus, le soutien des États aux services éducatifs n'ont fait, ces dernières années, que l'objet de restrictions budgétaires.

Les décisions prises en France depuis un an sont, à cet égard, exceptionnelles.

Il revient donc aux enseignants et, au-delà, aux professionnels de l'Éducation de dénoncer cette idée sur un plan international et d'amener les gouvernements à s'acquitter des engagements pris en faveur du droit de tout enfant à l'Éducation.

L'UNSA Éducation, dont le secrétaire général est membre du Bureau Mondial de l'IE, soutient totalement cette initiative mondiale et y sera active.

Cette action durera 1 an, bornée par les « Journée Mondiale des Enseignants » 2013 et 2014.

Le 4 octobre -veille de la JME- la mobilisation sera lancée conjointement à l'UNESCO (Paris) et à l'UNICEF (New York).

À Paris, Fred Van Leeuwen (Secrétaire Général de l'IE) sera accompagné de délégations représentant des syndicats du monde entier et d'une délégation de l'UNSA Éducation tandis qu'à New-York, Susan Hopgood (Présidente de l'IE) sera rejointe par celles de ce continent. Sur les deux sites, se succéderont conférence de presse, lancement du portail web de l'action et pré-diffusion de la section sur l'enseignement du Rapport mondial de suivi.

L'action entend sensibiliser au caractère fondamental de l'accès, pour chaque citoyen, à une Éducation publique de qualité afin de construire des sociétés démocratiques, justes et équitables, et garantir le rôle de l'Éducation comme l'un des piliers centraux des objectifs du millénaire post 2015. L'UNSA Éducation, en tant que Fédération des professionnels de l'Éducation, trouvera pleinement sa place au sein de cette action et continuera de représenter leur voix dans cette campagne afin d'offrir un monde meilleur aux futures générations.



La fédération UNSA
 des métiers de l'Éducation,
 de la Recherche et de la Culture



Plus forts ensemble !



Communication

Nouveau site UNSA Éducation

Depuis quelques jours, le nouveau site internet de l'UNSA Éducation est en ligne. Résolument moderne, il permettra à tous les personnels de se tenir informer de l'actualité de tous les secteurs de la Fédération.

À découvrir :

www.unsa-education.com



La fédération UNSA des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

